



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 20 December 2024

Version mise à jour, date de publication antérieure: 17 December 2017

France

Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre



Date d'inscription 18 December 2017

Site numéro 2322

Coordonnées 49°56'21"N 02°20'30"E

Superficie 13 140,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Ce site se situe dans la Somme, département de la région Hauts-de-France, dans la partie septentrionale de l'auréole crétacée du Bassin Parisien. La vallée tourbeuse représente le stade ultime d'une incision discontinue du système fluvial sur 55m de profondeur qui s'est déroulée sur le dernier million d'années sous l'effet des variations climatiques cycliques quaternaires. Cette dynamique a débouché sur la formation d'un système de dix terrasses fluviales étagées qui constitue une référence au niveau Européen.

Le fleuve Somme et son principal affluent, l'Avre, distinguent, sur près de 20 000 ha, un des plus vastes complexes tourbeux alcalins du nord-ouest de l'Europe. Cette zone humide essentiellement alimentée par la nappe phréatique de la craie et celle des alluvions grossières de fond de vallée présente une responsabilité internationale pour la préservation d'habitats et d'importantes populations animales et végétales associés aux marais tourbeux et au fleuve Somme. Ainsi, plusieurs espèces menacées de disparition sont présentes avec notamment pour la flore le *Dryopteris* à crêtes, l'Ache rampante ou le *Liparis* de Loesel et pour la faune la *Locustelle luscinioides* ou l'Anguille européenne.

Différentes communautés végétales turficoles se succèdent depuis des stades pionniers, les roselières et tremblants jusqu'aux boisements matures. De plus, la zone humide abrite une des plus grandes méta-populations de France de la Grande Douve et forme un vaste bio corridor pour l'avifaune (*Blongios nain*...), l'entomofaune (*Agrion de mercure*...) ou l'ichtyofaune (*Lamproies*, *Saumon d'atlantique*...). Pour préserver ce patrimoine, une gestion active est mise en oeuvre (sites Natura 2000, espaces protégés...) en complément d'une action foncière engagée de longue date et de plusieurs programmes agro-environnementaux. Etant donné qu'il abrite 70% des habitants du département, le territoire a une vocation économique (élevage, tourisme...) et de loisir (chasse, pêche ou promenade) importante. De plus, son rayonnement est international sur le plan historique et culturel : berceau de l'archéologie préhistorique (*Acheuléen*...), théâtre des deux grands conflits mondiaux du XXème siècle (bataille de la Somme...) et cadre inspirant pour des artistes de toutes nationalités. Ainsi, ce site est unique pour le Nord de l'Europe et d'intérêt international de par ses qualités physiques, écologiques, paysagères, historiques et culturelles.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence Conseil Départemental de la Somme

43, rue de la République

Adresse postale BP 32 615

80026 AMIENS CEDEX 1

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence Ministère de la transition écologique - Direction de l'eau et de la biodiversité

Tour Sequoia

Adresse postale 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année 1980

Jusqu'à l'année 2023

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol) Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui ☐ Non ☒

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension ☐

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Une partie

(Mise à jour) Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Modifications au niveau des espèces et des habitats des listes principales et secondaires.
Pas d'ajout ou de suppression de critères.

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<2 fichier(s)>

Former maps 0

Description des limites

La délimitation proposée est adossée aux zonages des cinq Zones Spéciales de Conservation des vallées de la Somme et de l'Avre et la Zone de Protection Spéciale des étangs et marais du bassin de la Somme. Elle intègre également l'aire de répartition de l'Anguille européenne. La continuité écologique de ce périmètre de forme linéaire d'est en ouest, est assurée en s'appuyant, d'une part, sur la délimitation d'habitats tourbeux fonctionnels sur le plan écologique et hydraulique et, d'autre part, sur le tracé du continuum écologique des cours d'eau. De plus, le contour de la zone à dominante humide, enveloppe de référence des zones potentiellement humides définie par l'Agence de l'Eau Artois Picardie a été considéré et précisé. Globalement, le site s'étend en largeur sur les lits majeurs des cours d'eau, avec des rétrécissements ponctuels au droit des pôles urbains d'Abbeville et Amiens et quelques zones artificialisées (cultures, gravières...). En bref, la limite aval sur la vallée de la Somme se situe à Cambron, en continuité avec le site Ramsar de la Baie de Somme et s'étire jusqu'à Ham en amont. Le périmètre sur l'Avre part de son point de jonction avec la Somme en aval jusqu'à Warsy en amont et comprend les confluences avec deux affluents : les Trois Doms et la Noye.

2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ☐ Non ☒
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

2.2.4 - Superficie du site

- Superficie officielle, en hectares (ha):
- Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☒ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Après un parcours de près de 245 km depuis sa source à Fonsommes dans le département de l'Aisne jusqu'à son estuaire sur la Manche, la Somme est alimentée par une quinzaine d'affluents, dont le plus conséquent est l'Avre. Le bassin versant de la Somme s'étend sur près de 6 000 km² recouvrant la quasi-totalité du territoire départemental et, plus à la marge, trois départements limitrophes. Le sous-sol, relativement homogène, est marqué par une assise crayeuse datant du crétacé supérieur. Ces formations calcaires très puissantes dont le mur imperméable se compose de craie marneuse et de craie compactée, renferment la nappe libre de la craie drainée en fond de vallée par la Somme et ses affluents. Ainsi, il existe un lien étroit entre le fleuve et cette nappe parfois affleurante qui alimentent en eau l'ensemble des zones humides du territoire. En outre, les lits majeurs de la Somme et de l'Avre présentent une capacité importante de stockage des eaux en cas de crue. En effet, l'aménagement et la gestion de ce territoire revêtent un enjeu majeur dans les stratégies d'atténuation des impacts d'une éventuelle nouvelle crue décennale après celle de 2001. Ainsi, le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027 identifie le bassin versant de la Somme parmi ses 9 périmètres de Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation et deux Territoires à Risque d'Inondation (TRI) sur les agglomérations d'Abbeville et Amiens.

Autres services écosystémiques fournis

Des fonctions d'approvisionnement et de service culturel convergent au niveau d'espaces typiques et porteurs de notoriété pour le site notamment, les marais maraîchers. Le plus connu est celui des hortillonnages à Amiens, labellisé "Arts, ville et paysage" depuis 2009 et site inscrit au titre de la Loi de 1930. Ces systèmes originaux se retrouvent également à Abbeville, Péronne ou Ham ("Hardines") mais au delà de ces sites emblématiques, plusieurs maraîchers perpétuent une culture paysanne dans la vallée de la Somme.

L'élevage herbager, activité alliée de l'entretien de la zone humide, est surtout présente dans la vallée de la Somme entre Abbeville et Corbie ainsi qu'en aval de l'Avre. Afin de favoriser le maintien de cette agriculture herbagère extensive, des Mesures agro-environnementales ciblées "zones humides" et "Natura 2000" sont portées par le Département de la Somme depuis 2008 entre Amiens et Corbie et par l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB Somme-Ameva) depuis 2012 en amont de Corbie et sur la vallée de l'Avre. Ces deux programmes sont conduits en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme et le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN HDF).

Autres raisons

La zone humide rend des services culturels et sociétaux variés et importants dans la vie des samariens (habitants de la Somme). Leur attachement aux marais est dû aux loisirs qu'ils pratiquent (chasse au gibier d'eau, pêche...).

Le Département de la Somme dénombre 2235 huttes de chasse soit environ 20% de l'effectif national principalement localisées sur le littoral et la vallée de la Somme. 796 d'entre elles sont présentes sur le périmètre du site Ramsar soit 37% du réseau départemental. Sur les espaces ouverts au public, certaines huttes de chasse ont été fermées ou transformées en hutte pédagogique par le Département en partenariat avec la fédération des chasseurs de la Somme.

Le rayonnement international de la vallée est incontestable sur le plan historique et culturel et concerne la préhistoire, en tant que berceau de l'archéologie, puis des événements majeurs plus contemporains : bataille de la Somme, 2de guerre mondiale... Sur le plan artistique, la vallée et ses paysages ont inspiré des écrivains de Jules Verne, Hector Malot, Blaise Cendrars à Robert Graves... ou des peintres comme Jean-Baptiste Corot au XIXème siècle, Alfred Manessier ou Otto Dix (1ère GM). L'histoire locale est empreinte de légendes et du pouvoir créatif de ses habitants depuis l'invention du grand louchet pour l'extraction de la tourbe (activité abandonnée après les années 1960), à celle du tubavion, 1er aéroplane. Enfin, l'architecture est le reflet des ressources disponibles utilisant la craie ou le torchis selon les secteurs. Enfin, le rôle de la vallée comme barrière défensive se lit dans les paysages depuis les oppidum néolithiques puis protohistoriques et gallo-romains, les citadelles (Amiens, Péronne...), les châteaux médiévaux (Pont-Rémy, Long, Eaucourt, Picquigny, Boves, Péronne, Ham...). Les richesses s'expriment à travers des édifices religieux prestigieux comme la cathédrale gothique d'Amiens, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, les grandes abbayes (en particulier celle de Corbie) et les beffrois (Amiens, Abbeville, Corbie). De nombreuses pages de l'histoire de France et d'Europe se sont écrites en vallée de la Somme.

☒ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les vallées de la Somme et de l'Avre constituent la plus vaste tourbière alcaline de France et du nord-ouest de l'Europe. Ainsi, la géomorphologie, les gradients d'influence climatique, les aménagements hydrauliques et les modalités de gestion actuelles ou passées ont façonné, depuis des millénaires, des paysages et une série de milieux tourbeux originaux et très diversifiés. Ces habitats accueillent et/ou présentent des potentialités pour de nombreuses espèces typiques dont plusieurs sont gravement menacées de disparition à l'échelle du territoire biogéographique alors qu'elles trouvent dans les vallées de la Somme et de l'Avre leurs populations parmi les plus importantes en France pour la flore (*Helosciadium repens*, *Liparis loeselii*, *Dryopteris cristata*, *Ranunculus lingua*...) et et la faune (*Anguilla europaea*, *Esox lucius*, *Périsoma sagittata*...) mais aussi comme territoire d'hivernage et/ou de nidification pour des oiseaux rares et menacés (*Locustella luscinioides*, *ixobrychus minutus*, *Circus aeruginosus* ...).

☒ Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le climat est de type océanique à océanique dégradé où des tonalités continentales s'exercent de façon longitudinale d'ouest en est sur plus de 150 km et favorisent quelques espèces subatlantiques/pré-continentales à l'extrême est du site (*Prunus padus*, *Ulmus laevis*).
 Les fonds de vallée encaissés, la présence d'une forte épaisseur de tourbe, de plus de 2000 ha d'étangs et les nombreux brouillards toute l'année génèrent une ambiance topoclimatique froide et humide permettant la présence de nombreuses espèces végétales et animales d'affinités nordiques et/ou montagnardes (*Cicuta virosa*, *Dryopteris cristata*, *Carex appropinquata*, *Carex diandra*, *Thysselinum palustre*, *Pedicularis palustris*...).
 A ce contexte biogéographique s'ajoute l'influence des activités humaines depuis des milliers d'années et des aménagements qui ont individualisé des fonctionnements hydrauliques particuliers avec notamment :
 - en amont, un système de biefs où le cours de la Somme se perd dans les étangs de la Haute-Somme individualisant des îlots de végétation ;
 - plus en aval une succession de plans d'eau profonds hérités du tourbage depuis plus de 800 ans, parfois enserrés ou frangés de tremblants (radeaux tourbeux avançant sur l'eau, la turfigénèse y est toujours active aujourd'hui) ;
 - en périphérie des principales villes, des marais maraîchers dont les plus connus et les plus vastes sont les hortillonnages d'Amiens; mais ils étaient importants également à Abbeville, Péronne, Ham et Saint-Quentin ;
 - en aval, d'Amiens, des prairies pâturées et/ou fauchées et des systèmes de bas-marais tourbeux.
 Ainsi, cette succession de facteurs influençant l'évolution des milieux a permis l'expression d'une grande diversité dont l'expression est étroitement liée aux mesures de gestion mises en oeuvre.

☒ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les poissons migrateurs amphihalins se déplacent entre les eaux douces et la mer afin de réaliser complètement leur cycle biologique. L'Anguille européenne, espèce gravement menacée de disparition, classée CR (en danger critique d'extinction) - UICN 2019, grossit dans les cours de la Somme et de l'Avre et se reproduit en mer des Sargasses.

L'estuaire de la Somme puis les vallées de la Somme et de l'Avre accueillent des populations d'Anguille européenne depuis le stade civelle jusqu'aux anguilles argentées. Ainsi, les milieux aquatiques des deux cours d'eau constituent des territoires importants pour le stade de développement en eau douce de cette espèce emblématique. La responsabilité du Département est importante en tant que propriétaire et gestionnaire du fleuve : aménagement des continuités écologiques longitudinales et transversales, gestion des niveaux d'eau et suivis dans le cadre du plan de gestion national.

De plus, les marais et étangs des vallées de la Somme et de l'Avre sont des sites importants pour l'hivernage et/ou la nidification d'espèces rares et menacées nicheuses comme le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) ou en hivernage comme le Butor étoilé (*Butor stellaris*) et la Locustelle luscinioïdes (*Locustella luscinioïdes*).

☒ Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

En raison de leur statut sur la liste rouge de l'UICN 2019 pour la France : menacée d'extinction pour l'Anguille européenne (CR), en situation de préoccupation espèce vulnérable (VU) pour le Brochet, le Saumon atlantique (NT) et les Lamproies de planer (LC) et fluviatile (VU), ces cinq espèces de poissons méritent une attention particulière dans la gestion du fleuve et de la zone humide. L'Anguille européenne trouve des habitats favorables de grossissement dans le réseau d'étangs et de cours d'eau en connexion avec la Somme. Le Brochet bénéficie de zones de frayère dans la succession d'étangs, de marais et prairies inondables en connexion discontinue avec le fleuve et ses annexes hydrauliques. Pour le Saumon atlantique et la Lamproie fluviatile, le fleuve est le passage obligé entre le milieu marin et les têtes de bassin de ses affluents pour accéder aux zones de reproduction.

☒ Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

La présence de frayères naturelles et fonctionnelles pour le Brochet, réparties sur les deux vallées, et de zones de grossissement majeures pour l'Anguille européenne, avec les étangs de la Haute Somme, donnent aux milieux aquatiques du site Ramsar une importance particulière pour l'accomplissement du cycle de vie de ces deux espèces à enjeu de conservation. Ainsi, le Département a réalisé en partenariat avec la Fédération de pêche et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France des travaux de restauration d'une frayère à Brochet majeure sur les propriétés départementales du marais de Tirancourt et envisage des travaux équivalents sur d'autres sites (étangs de La Barette, étangs de Cléry/Somme...).

Par ailleurs, le fleuve Somme, son canal et leurs annexes hydrauliques ainsi que les étangs et marais abritent des espèces de poissons à fort enjeu de conservation, toutes sur liste UICN : Grande Alose (*Alosa alosa*) (CR), Vandoise (*Leuciscus leuciscus*), Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) (VU), Bouvière (*Rhodeus amarus*), Saumon atlantique (*Salmo salar*) (NT). Les données de quantification et de répartition des populations ainsi que la caractérisation des habitats aquatiques sont à ce jour incomplets et ne permettent donc pas de citer ces espèces dans la justification internationale en l'état. Toutefois, dans le cadre du PLAGEPOMI, des travaux complémentaires seront réalisés sur le Saumon Atlantique. Le plan de gestion Ramsar prévoit également des travaux d'amélioration des connaissances sur les poissons migrateurs.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Calamagrostis canescens</i>	☒	☒	☐	EN	☐		Il s'agit d'une espèce rare en France puisque cantonnée aux sols tourbeux alcalins en bon état de conservation. Les populations du Nord de la France et en particulier de la Vallée de la Somme sont parmi les plus importantes au niveau métropolitain.
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Carex diandra</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Taxon protégé au niveau régional	Espèce boréo-montagnarde rarissime en plaine mais plus fréquente dans le Jura et le massif central. Sa présence en vallée de la Somme témoigne de la qualité des sols tourbeux mais aussi du topoclimat froid qui règne dans la vallée.
TRACHEOPHYTA / POLYPODIOPSIDA	<i>Dryopteris cristata</i>	☒	☒	☐	LC	☐	Taxon protégé au niveau national	Espèce boréo-montagnarde présente sur les tremblants, milieux rarissimes. La vallée de la Somme abrite la plus grande méta-population de France, conférant au site une responsabilité de premier ordre dans la conservation de l'espèce.
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Helosciadium repens</i>	☒	☐	☐	NE	☐	Annexe II de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Taxon protégé au niveau national, Annexe 1 de la convention de Berne	L'espèce est très rare et menacée (EN) en Europe et en France. La région Hauts de France constitue le bastion de l'espèce au niveau national. L'espèce occupe près de 4000 m² de superficie au sein des sites Natura 2000 inclus au site Ramsar de la vallée de la Somme (CBNBL, 2015).
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Liparis loeselii</i>	☒	☐	☐	NT	☒	Annexe II de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Taxon protégé au niveau national	Espèce circumboréale présente sur le littoral et quelques vallées tourbeuses dans les terres. Le site présente une importance internationale avec plus de 300 individus régulièrement observés en plusieurs stations sur le site Ramsar (CBNBL, 2015).
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus lingua</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Taxon protégé au niveau national	Plante eurasiatique, menacée en France et en Europe (VU), pour laquelle la vallée de la Somme accueille une des plus grandes méta-populations au niveau national (HAUGUEL et al, 2013).

<>. Plusieurs espèces caractéristiques des zones humides et menacées trouvent dans les vallées de la Somme et de l'Avre leurs populations parmi les plus importantes en France comme Helosciadium repens, Liparis loeselii, Dryopteris cristata, Thysselinum palustre et Ranunculus lingua.

La note écrite par Jean-Christophe HAUGUEL du Conservatoire botanique national de Bailleul (octobre 2016) jointe aux documents additionnels apporte des précisions sur les aires de répartition des six espèces végétales justifiant l'importance internationale des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre.

La publication de Rémi François du Conservatoire botanique national de Bailleul (2021) : “Les 15 000 hectares de tourbières alcalines des vallées de Somme et d’Avre (Picardie), Première partie : milieu physique et géohistoire” synthétise l’ensemble des données physique du milieu en lien avec la géohistoire de ces vallées depuis le Néolithique.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Oxygastra curtisii</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore Protégée en France Quasi-menacée (NT) en Europe Vulnérable (VU) en Picardie.	Espèce endémique d'Europe occidentale particulièrement menacée en limites orientales et méridionales. L'espèce est bien implantée en vallée de la Somme où, contrairement aux régions voisines, elle est beaucoup plus rare.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Perizoma sagittata</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Rare et localisée à l'échelle de la région biogéographique. Espèce bien répartie dans le bassin de la Somme qui semble abriter les plus importantes populations françaises
ARTHROPODA / ARACHNIDA	<i>Tetragnatha isidis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Espèce très peu contactée au sein du domaine biogéographique atlantique. Les observations en France sont très localisées. En Vallée de la Somme et de l'Avre, l'espèce semble bien répartie.
CHORDATA / REPTILIA	<i>Vipera berus</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Vulnérable (Vu) en France, et en Danger (EN) en Picardie	Espèce de climats frais qui peut être retrouvée dans différents types de milieux dans la région, dont les marais, et qui affectionne les mosaïques d'habitats. Une population est ainsi présente au sein d'un réseau de marais et de larris de la Haute vallée de la Somme.
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☒			CR	☐	☐	Annexe V de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique nord-est, protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en méditerranée, liste des poissons d'eau douce de France Métropolitaine - 2009 (CR)	Accomplit la partie de son cycle en eau douce (de civelle à anguille argentée) dans la Somme et ses affluents. La restauration des continuités écologiques est un enjeu majeur.
MOLLUSCA / GASTROPODA	<i>Anisus vorticulus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				DD	☐	☐	Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore ; Protégée au titre de l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 Considérée comme quasi menacée (NT) en Europe (Cuttelod et al., 2011). Considérée comme en danger (EN) en Picardie (Biotope, 2013)	Bien répartie en vallée de la Somme et de l'Avre. Le site abrite probablement les plus importantes populations françaises et une part significative des populations de l'aire biogéographique. État de conservation mauvais (domaine atlantique)
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Esox lucius</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☒	☒			LC	☐	☐	Vulnérable (VU) en France.	Les liens fonctionnels entre les cours d'eau de la Somme et l'Avre avec les étangs et marais qui les bordent constituent une entité remarquable avec des frayères naturelles
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra fluviatilis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☒			LC	☐	☐	Annexes II et IV à la Directive habitats.	Frayères en tête de bassin des affluents de la Somme
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra planeri</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☒			LC	☐	☐	Directive ´ Habitats-Faune-Flore ^a , annexe II et convention de Berne, annexe III	Présence régulière sur la Somme et ses affluents
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Rhodeus sericeus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒			LC	☐	☐	Annexe II de la Directive habitats	Présente dans les étangs en association avec le mollusque bivalve (unionides)
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Salmo salar</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☒			NT	☐	☐	Annexe II à la Directive habitats.	Les suivis récents ont permis de démontrer que l'espèce est maintenant présente jusque Daours et pourrait coloniser le bassin de l'Avre suite aux aménagements réalisés sur le fleuve à Amiens.
MOLLUSCA / GASTROPODA	<i>Vertigo angustior</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐			NT	☐	☐	Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore; Vulnérable (VU) en Europe (Cuttelod et al., 2011). Vulnérable (VU) en Picardie (Biotope, 2013)	Bien répartie au sein des vallées de la Somme et de l'Avre. En domaine biogéographique Atlantique, l'espèce est beaucoup plus localisée en marais intérieur que sur le littoral. État de conservation mauvais (domaine atlantique)
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Anas crecca</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			LC	☐	☐	Vulnérable (VU) en France, annexe II de la Convention de Bonn en annexe III (faune protégée) de la Convention de Berne, annexe II et III de la Directive Oiseaux	la Picardie fait partie de ses territoires principaux de nidification.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Botaurus stellaris</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Vulnérable (VU) en France, espèce protégée (arrêté du 17/04/81), Annexe I de la Directive Oiseaux, Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn	Les roselières des vallées de la Somme et de l'Avre accueillait autrefois une part significative des populations nicheuses françaises. Aujourd'hui, l'espèce est régulièrement observée en hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe II convention de Bonn, Annexe I Directive 79/409/CEE, Vulnérable (VU) en France.	Nicheur régulier des marais des vallées de la Somme et de l'Avre.
CHORDATA / AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I de la Directive Oiseaux Espèce protégée en France Quasi-menacé (NT) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France	Répartition de l'espèce assez discontinue en Europe occidentale. La Picardie constitue un des bastions historique de l'espèce en France (12% en 2005). Les vallées de la Somme et de l'Avre abritent l'essentiel des effectifs nicheurs à l'échelle nationale.
CHORDATA / AVES	<i>Locustella luscinioides</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Espèce protégée par les conventions de Berne (faune sauvage en Europe), annexe II, et de Bonn (espèces migratrices), annexe II. En Danger (EN) en France.	Les marais de la Somme et de l'Avre abritent une part significative des populations régionales (nidification probable-atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine)

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Les espèces suivantes n'ont pas pu être insérées dans la liste ci-dessus :
- Vertigo de Des Moulins (Vertigo moulinsiana) : Critère 2 et 3 ; VU IUCN ; Autres statuts: Annexe II Directive HFF et VU Europe et régionale ; justification : Large répartition en vallée de la Somme et de l'Avre. Le site abrite probablement les plus importantes populations françaises et une part significative des populations de l'aire biogéographique. État de conservation défavorable mauvais (domaine atlantique).

L'ancienne région Picardie, désormais incluse dans la région Hauts-de-France, est une des régions françaises qui comporte la plus grande surface de complexes de marais tourbeux alcalins (20-30 000 hectares). Remarquable en Europe, le bassin de la Somme présente l'originalité d'abriter, sur un linéaire de fond de vallée de près de 200 kilomètres, un continuum de marais tourbeux accueillant une faune particulièrement riche. Plusieurs espèces caractéristiques des zones humides, aujourd'hui menacées, trouvent dans les vallées de la Somme et de l'Avre leurs populations parmi les plus importantes en France voire du domaine biogéographique atlantique, comme la Locustelle lusciniôide, oiseau dont les effectifs sont en déclin important partout en Europe du Nord ainsi qu'une grande diversité d'espèces de poissons rares et menacées : Anguille européenne, Brochet, Saumon atlantique, Lamproies de planer et fluviatile.

Le fleuve Somme présente des enjeux majeurs pour les poissons grands migrants. Pour des espèces menacées comme l'Anguille européenne, le Saumon atlantique, la Truite de mer, notamment, le fleuve est le point de passage obligatoire pour rejoindre les zones de frai ou de grossissement situées en tête de bassin.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Charion vulgaris W. Krause 1981, Code Natura 2000 : 3140-1, Code CORINE BOTOPE : (22.12x22.15)x22.44	☒	Communauté pionnière présente dans les marais tourbeux alcalins et colonisant les substrats neufs. Rôle important des Characées pour l'alimentation d'oiseaux d'eau (rallidés et anatidés), comme frayère naturelle et refuge pour batraciens et odonates.	Végétation d'intérêt communautaire (Annexe 1 Directive Habitats)
Scorpidio scorpidioidis-Utricularietum minoris Müller et Görs. Code Natura 2000 : 3160. code CORINE BOTOPE : 22.14 x 22.45	☒	Végétation amphibie composée de petites plantes carnivores aquatiques (Utricularia minor) et de bryophytes (Scorpidium scorpioides...) menacées en Europe de l'ouest. Important pour une faune associée comme les odonates (Orthetrum brunneum...).	Inscription à l'annexe 1 de la Directive Habitats-Faune-Flore. Végétation très rare à exceptionnelle dans la partie septentrionale de la France
Sphagno-Alnion glutinosae (Passarge et Offman- 1968). code Natura 2000 : 91DO*. Code CORINE BOTOPE : 44.A1	☒	Aulnaies-boulaies à sphaignes se développant sur des horizons d'acidification de la tourbe alcaline, phénomène très original à l'échelle du territoire biogéographique. Ils abritent la plus importante méta-population de Fougère à crêtes de France.	Inscription à l'annexe 1 de la Directive Habitats-Faune-Flore
Tourbières de transition et tremblants	☒	Communautés végétales tourbeuses occupant les marges des étangs ainsi que des mares atterries parfois sur des superficies considérables	Végétation d'intérêt communautaire - état de conservation défavorable à mauvais sur l'aire biogéographique. Inscription à l'annexe 1 de la Directive Habitats-Faune-Flore
Nymphaeion albae Oberdorfer 1957/Nymphaeion albae_Nu_Nowinski 1928. Code Natura 2000 : 2190. Code CORINE : 22.12 / 22.13	☒	Vastes herbiers à Nymphaea alba probablement parmi les plus étendus d'Europe de l'ouest. Ils créent des micro habitats pour les invertébrés et l'ichtyofaune.	
Tourbières basses alcalines	☒	Habitats majoritairement en roselières turfcôles à Thélpteride des marais (Thelypteris palustris-Phragmites australis) et plus localement en prairies rases à Hydrocotyle commune et Choin noirâtre (Hydrocotyle communis-Schoenion nigricans)	Végétation d'intérêt communautaire - état de conservation défavorable à mauvais sur l'aire biogéographique. Inscription à l'annexe 1 de la Directive Habitats-Faune-Flore

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les habitats tourbeux présents sur le périmètre présentent des stades d'évolution variés depuis les végétations pionnières à characées aux aulnaies tourbeuses matures en passant par les vastes roselières turfcôles. Ceci apporte une grande diversité dans les communautés écologiques puis dans les cortèges d'espèces animales et végétales qui leur sont associés. Etant donné que leur niveau de conservation sur l'aire biogéographique est jugé défavorable à mauvais, notamment en raison d'une absence de gestion ou de pratiques non adaptées, cela renforce l'intérêt et la représentativité d'un type de zone humide rare au sein des vallées de la Somme et de l'Avre.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La vallée de la Somme forme, depuis la fin de l'ère tertiaire, une entaille en forme de gouttière dans le plateau picard. Les périodes glaciaires et la lente érosion du fleuve ont structuré des méandres profonds à l'amont. Avec l'aménagement de chaussées barrages à partir de l'époque gallo-romaine, le fleuve se mêle aux étangs en Haute-Somme (de Falvy-02 à Bray-sur-Somme-80) dans une succession de biefs. Outre la régulation des niveaux d'eau, ces biefs constituaient des viviers pour l'élevage du poisson blanc, tradition qui a perduré jusque récemment. Ils ont individualisé des îlots tourbeux des bas-marais et roselières tourbeux dont certains, après plusieurs décennies sans entretien, sont aujourd'hui recouverts de bétulaies tourbeuses, parfois à sphagnum.

A l'aval de Bray-sur-Somme, les marais et étangs se séparent du fleuve et les premières fosses de tourbage apparaissent. L'eau est moins présente et un réseau de prés tourbeux et de bas-marais persiste au milieu des boisements humides. Au niveau des faubourgs d'Amiens se trouvent les célèbres hortillonnages, inscrits à l'Inventaire National des Sites. Cette zone maraîchère est constituée d'un ensemble de jardins flottants entrecoupés de 65 km de canaux.

En aval d'Amiens, la vallée est marquée par son passé « tourbier » caractérisé par de vastes plans d'eau issus de l'extraction de la tourbe pendant des siècles sur plus de 2000 ha (François 2021). Ils accueillent des communautés végétales rares et menacées dont les herbiers mésotrophes à Characées, des populations importantes de Nénuphar blanc.... A cet endroit, les bas marais s'imbriquent avec les roselières. Ces milieux hébergent entre autres des populations importantes de Grande Douve, Fritillaire pintade, Vertigo de Des Moulins dans les Caricaies, de Busard des roseaux ainsi qu'une entomofaune d'une grande rareté (Cordulie à corps fin, Tétrix des Vasières, Phalène sagittée...). Les étangs et les mares sont le lieu d'activités de chasse et de pêche, culturellement implantées, et d'activités récréatives de nature.

A l'approche de l'estuaire au niveau d'Abbeville, la vallée s'élargit peu à peu et devient un espace composé de vastes prairies humides.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		2		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		3		Rare
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> U: Tourbières non boisées permanentes		3		Unique
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons		1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> Xp: Tourbières boisées permanentes		1		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
2: Étangs	étangs haute Somme, intailles (fosses de troubage)	2	
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées	Hortillonnages, Hardines	3	
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles		4	

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
terres cultivées	
espace vert	

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Espèce subatlantique, principalement présente dans le Nord-Ouest de la France et bien représentée en Vallée de la Somme.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Epipactis palustris</i>	Espèce subatlantique, fréquente en montagne mais en grande régression en plaine ; bien représentée en vallée de la Somme
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Fritillaria meleagris</i>	Espèce subatlantique-subméditerranéenne des prairies alluviales, en grande raréfaction.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lathyrus palustris</i>	Espèce eurasiatique à populations fragmentées en France ; bien représentée sur le site (pool de conservation important).
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Peucedanum palustre</i>	Espèce boréo-eurasiatique ; quelques noyaux de populations en France dont le site où elle est bien représentée.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Potamogeton coloratus</i>	Espèce subatlantique, la vallée de la Somme constitue un de ses bastions aux échelles nationales et européennes.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Sium latifolium</i>	Espèce pour laquelle 90 % de ses stations nationales et régionales ont disparu depuis 15 ans, dont les dernières populat
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Sparganium natans</i>	Espèce circumboréale rare en France et bien représentée en vallée de la Somme (forte responsabilité de conservation).
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Thalictrum flavum</i>	Espèce importante pour le maintien de la Phalène sagittée dont la chenille se nourrit de cette plante
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Thelypteris palustris</i>	Espèce circumboréale présentant en vallée de la Somme quelques unes de ses plus importantes populations de France.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ulmus laevis</i>	Espèce à tendance médioeuropéenne des boisements alluviaux, surtout présente dans l'Est du territoire picard.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Utricularia minor</i>	Espèce Eurasiatique-subocéanique à populations fortement fragmentées en France ; bien représentée en vallée de la Somme.

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Buddleja davidii</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cornus sericea</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Impatiens capensis</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Impatiens glandulifera</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia peploides</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Myriophyllum heterophyllum</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Reynoutria japonica</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Solidago gigantea</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les espèces végétales citées présentent pour certaines des populations nombreuses et importantes, avec une répartition régulière dans les vallées de la Somme et de l'Avre. Il s'agit particulièrement de la Grande Douve, de la Fougère des marais, du Peucedan des marais et du Pigamon jaune qui trouvent dans ces vallées un de leurs plus beaux bastions du Nord de l'Europe. La Fritillaire pintade, espèce emblématique des bas-marais de la région d'Abbeville arrive en vallée de la Somme quasiment en limite septentrionale de son aire de répartition. Enfin, la bonne répartition géographique sur le site de ces différentes plantes est étroitement associée aux systèmes tourbeux bien présents dans les lits majeurs de la Somme et de l'Avre.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Archanaia dissoluta</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Arenostola phragmitidis</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Chilodes maritima</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Coenagrion pulchellum</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Diachrysia chryson</i>			
ARTHROPODA/ARACHNIDA	<i>Dolomedes plantarius</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Hypenodes turfosalis</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Leuciscus leuciscus</i>			
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Lissotriton vulgaris</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pelusia obtusa</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Plusia putnami gracilis</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pseudochorthippus montanus</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Scopula corvivalaria</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sedina buettneri</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Senta flammea</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sympetrum danae</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sympetrum flaveolum</i>			
ARTHROPODA/ARACHNIDA	<i>Tetragnatha shoshone</i>			
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Luscinia svecica</i>			

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Actuellement (impacts majeurs)	augmentation
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Procyon lotor</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
CHORDATA/REPTILIA	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lepomis gibbosus</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Orconectes limosus</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Procambarus clarkii</i>	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La diversité biologique du site pour les groupes faunistiques porte essentiellement sur les insectes inféodés aux habitats tourbeux et les poissons en distinguant pour ces derniers deux contextes : les poissons migrateurs pour lesquels l'aménagement et la gestion du fleuve sont déterminants (continuités écologiques notamment) et les poissons associés aux marais et étangs. Globalement, les vallées de la Somme et de l'Avre représentent un corridor écologique aquatique et aérien pour de nombreuses espèces animales. Cette capacité est à prendre en considération lorsqu'il s'agira de lutter contre la dispersion des espèces exotiques envahissantes.

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfc: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été frais)

L'évolution constatée attribuable au changement climatique est l'accentuation des étiages ou des inondations, ayant un impact direct sur les habitats et les espèces végétales liés à la tourbe. En 2012, dans le cadre du projet « Explore 2070 », le groupement BRGM/ ARM a étudié les 7 modèles climatiques issus du scénario A1B du GIEC s'accordent sur une baisse de la recharge moyenne annuelle de la nappe de -18,7% et du débit des cours d'eau de -23% pour la Somme et -32% pour l'Avre à l'horizon 2065. Le rabattement de la nappe est d'environ -10 m sur le plateau et de 0.2 m à 0.5 m en vallée.

Sur la ressource en eau, des études sont menées par l'ETPB Somme-Ameva (résultats à paraître) afin de définir l'impact du changement climatique sur la ressource en eau (baisse du niveau des cours d'eau et des milieux humides, diminution de la recharge de la nappe...) et à définir les volumes disponibles pour les usages anthropiques sans mettre en péril le fonctionnement écologique des milieux.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier ☐

Partie supérieure du bassin hydrologique ☐

Partie moyenne du bassin hydrologique ☒

Partie inférieure du bassin hydrologique ☒

Plus d'un bassin hydrologique ☐

Pas dans un bassin hydrographique ☐

Côtier ☐

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site appartient au district hydrographique "Escaut, Somme et côtiers Manche Mer du Nord" qui s'étend sur la France, la Belgique et les Pays-Bas. La partie française de ce district est située dans la circonscription administrative du bassin Artois-Picardie. La partie française du district qui couvre une partie du bassin de l'Escaut ainsi que la Somme et les fleuves côtiers d'Artois-Picardie, s'étend sur près de 18 500 km². En limite Sud, le bassin versant de la Somme représente environ 6 000 km² drainé par le fleuve Somme, long de 245 km et son réseau d'affluents totalisant 1 000 km de linéaire.

4.4.3 - Sol

Minéral ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☒

Organique ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☒

Pas d'information disponible ☐

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui ☐ Non ☒

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols tourbeux ne représentent que la partie terminale d'un colmatage sédimentaire de 1 à 12m d'épaisseur dont la mise en place, contrôlée par les variations climatiques quaternaires, débute dès -110 000 ans par une phase l'incision majeure du substratum (5m). La sédimentation contemporaine après le dernier stade glaciaire se marque ensuite par le dépôt d'une formation de graviers de silex et craie (± 3-4 m) en contact direct avec la craie. Des limons et les premières tourbes se mettent en place au cours d'une période de transition climatique entre - 15 000 et -11 500 ans, dans un système qui évolue vers une rivière à méandres. Les tourbes (3-4m) se forment essentiellement au cours de la première moitié de l'Holocène (1100 et 6000 ans). Elles continuent cependant de s'accumuler d'une manière plus localisée jusqu'à la période Romaine et sont localement recouvertes d'une couche de limons résultat de l'érosion des versants. La dynamique de turfigénèse semble toujours active localement.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau souterraine	☒	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	☐	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	☐	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le débit moyen de l'eau est faible en raison d'une pente moyenne de 0,2% et de systèmes de régulation des niveaux d'eau sur le fleuve et ses annexes hydrauliques. Ainsi, les pluies « efficaces » rechargent la nappe de la craie ce qui entraîne, par affleurement, des variations saisonnières de plusieurs dizaines de centimètres, à l'exception de la crue centennale de 2001. Globalement, la gestion de l'eau est liée aux activités humaines :

- les chaussées-barrages de l'époque gallo-romaine ont été équipées à partir du Moyen-Age de vannages (piscicultures) automatisés depuis,
- le niveau d'eau du canal de la Somme, démarré au XVIIIème siècle et achevé en 1827, est géré par ses 25 écluses (navigation touristique et le franchissement par les anguilles) ;
- le canal d'assèchement recueille les eaux des affluents et des étangs, les marais maraîchers enserrés de canaux influencent les flux de surface;
- plus ponctuellement, les mares de huttes de chasse sont maintenues en eau par des batardeaux.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Oui, nappe alluviale alimentée par la nappe de la craie

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☒ Diminution ☐ Inconnu ☐

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Le régime de sédimentation est inconnu ☐

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Particularité géomorphologique de la vallée, des formations tufeuses sont notées principalement en aval d'Amiens, avec quelques beaux phénomènes. Des recherches récentes semblent montrer que ces bourrelets de tufs comme celui de La Chaussée-Tirancourt, ont été des lieux de passage privilégiés de la Somme, favorisant l'implantation des premiers peuplements humains.

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

En contraste avec la chimie des eaux baignant la vallée, des îlots de végétation ou des mares se trouvent isolés des eaux calcaires provenant de la nappe phréatique. A la faveur de phénomènes d'acidification superficielle liés aux eaux d'origine météoriques, ces tremblants et dépressions accueillent des végétations acidiphiles, notamment des tapis de Sphaignes et quelques populations de Fougère à crête (*Dryopteris cristata*). Des études menées en vallée de l'Avre ont par exemple montré des pH de l'ordre de 6 à 6,5 dans l'eau superficielle des tremblants tourbeux alors que le pH est de 7,5 à 8 dans l'eau des étangs.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Mésotrophe ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Oligotrophe ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ☐ ii) significativement différentes ☒ différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important ☐

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée ☐

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense ☒

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents ☒

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

70% de la population du département vit dans la vallée de la Somme. Le site Ramsar comprend les principaux pôles urbains du département avec Amiens, la capitale départementale, et 12 des 23 chefs lieux de canton (Ham, Péronne, Corbie et Abbeville...). En contraste avec ces vallées, le plateau crayeux qui s'étend sur 80% de la surface du territoire départemental est dédié aux grandes cultures et présente un caractère rural plus marqué. A la diversité des paysages d'eau et de marais s'oppose l'homogénéité des paysages d'openfield. Cette occupation du sol et la forte densité de population sont associées à des problématiques de qualité des eaux qui menacent l'intégrité des milieux humides dans les vallées de la Somme et l'Avre. En effet, les résidus de traitement des eaux urbaines et des cultures altèrent la qualité des eaux de la nappe phréatique alimentant les zones humides du territoire. De plus, les écoulements de limons sont à l'origine d'une eutrophisation des milieux aquatiques.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Faible
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Faible
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Faible
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Élevé
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Moyen
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Faible
Spirituels et d'inspiration	Inspiration	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Moyen
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Moyen
Formation des sols	Rétention des sédiments	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Faible
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Moyen

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Pour ce qui est des services culturels, la Vallée de la Somme constitue un site de suivi à long terme pour les paramètres suivants :
-processus de formation de la tourbe,
-dynamique des végétations (cartographies régulières de sites préservés dont des sites Natura 2000 incluant des évaluations),
-évolution des espèces (pour la flore, les données historiques et récentes cumulent 100 ans de suivi).

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? ☐ Oui ☐ Non ☒ Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☒

Description, s'il y a lieu

Plusieurs modes de gestion traditionnels associés à une valorisation économique, ont valeur d'exemple en raison de leur impact positif sur la biodiversité :
- le pâturage, notamment bovin et équin : les systèmes de pâtures et de prairies de fauche en milieux tourbeux et sur les alluvions quaternaires sont le lieu de développement de nombreuses espèces menacées comme l'Ache rampante.
- le tourbage, dans sa dimension artisanale, est à l'origine des "entailles", mares et étangs tourbeux favorables à des communautés animales (libellules, oiseaux...) et végétales (végétations aquatiques oligotrophes, tremblants tourbeux...) particulièrement remarquables.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☒

Description, s'il y a lieu

La vallée de la Somme est mondialement connue comme étant le berceau de l'archéologie préhistorique. Les anciennes formations fluviales étagées sous forme de terrasses au niveau des principales vallées recèlent les toutes premières traces d'occupations humaines de l'Europe du Nord-Ouest. Ces vestiges se rapportent plus particulièrement à l'Acheuléen, principal faciès culturel du Paléolithique ancien, défini dans les faubourgs de la ville d'Amiens dès le milieu du 19^e siècle. De très nombreux sites préhistoriques du Paléolithique final et du Mésolithique (derniers chasseurs cueilleurs de la Préhistoire) ont été également bien conservés dans la sédimentation limoneuse et tourbeuse des fonds de vallées au cours des 15 derniers millénaires (sites actuellement sous la nappe phréatique). Plus récemment les oppidums surplombant la vallée ont été occupés par les populations celtes puis gallo-romaines. Des recherches récentes semblent montrer que les particularités géomorphologiques de la vallée, notamment les bourrelets de tufs comme celui de La Chaussée-Tirancourt, ont été des lieux de passage privilégiés de la Somme, favorisant l'implantation de ces peuplements. Enfin, les milieux naturels de la vallée ont ainsi été très probablement modifiés et façonnés par l'homme dès le Néolithique. Les paysages actuels constituent de fait un lointain héritage de ces populations anciennes.

- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de
l'interaction avec les communautés locales ou les peuples ☒
autochtones

Description, s'il y a lieu

La vallée de la Somme est un haut lieu pour la chasse aux oiseaux migrateurs, notamment, la chasse à la hutte et à la Bécassine. Ces deux activités sont associées au maintien de structures de végétation rases favorables au stationnement des espèces ciblées. Pour ce faire, les chasseurs entretiennent une végétation basse sur les berges des mares de huttes et/ou sur des platnières à bécassines au sein des marais (déboisement, fauche...).

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés
sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des ☐
caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	☒	☒
Province/région/gouvernement d'État	☒	☐
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	☒	☒

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	☒	☐
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	☒	☒

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le Département a créé des zones de préemption au titre de sa compétence sur les ENS. Ainsi, 33 communes sont concernées sur plus de 5000 hectares. Le Département a délégué son droit de préemption au Conservatoire du littoral sur 13 communes et 2304 ha. Ainsi, le Département a acquis, sur le périmètre du site Ramsar, plus de 230 ha et le Conservatoire du littoral, 160 ha. Par ailleurs, les superficies en propriété communale sont importantes (près de 4 300 ha). La contractualisation, en lien avec les communes et les propriétaires privés, permet au CEN HDF de mettre en œuvre une gestion écologique sur plus de 1 400 ha préservés supplémentaires. Enfin, le domaine fluvial départemental totalise 800 ha. Ainsi, plus de 13% de la surface du site Ramsar est en "Espaces Naturels Sensibles" avec bénéficie d'une gestion écologique. Le Département met en œuvre sa stratégie foncière de développement des ENS de la Somme 2021-2030 avec la création de ZPENS et des acquisitions sur le site Ramsar.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Responsable de la gestion du site : Pôle Développement Rural et Environnement à la Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires

Gestionnaire associé : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, ONG reconnue par l'Etat, assure la gestion écologique des propriétés publiques soit 1 800 ha de zone humide dans les vallées de la Somme et de l'Avre. Il intervient ainsi par voie contractuelle auprès des communes, du Conservatoire du Littoral et du Département.

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Cassandra CHOMBART, chargée de mission Ramsar

Adresse postale:

Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires - Conseil départemental de la Somme, 43, rue de la République 80 026 AMIENS CEDEX

Adresse de courriel:

cchombart@somme.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Impact élevé	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Zones commerciales et industrielles	Faible impact	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Faible impact	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage	Faible impact	Faible impact	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Extraction d'eau	Impact moyen	Impact élevé	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact élevé	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Plantations bois et pâte à papier	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Aquaculture marine et d'eau douce	Faible impact	Faible impact	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Énergie renouvelable	Faible impact	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Routes et voies ferrées	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Couloirs de navigation	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact moyen	Impact élevé	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact élevé	Impact élevé	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Espèces indigènes problématiques	Impact moyen	Faible impact	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact élevé	Impact élevé	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Effluents industriels et militaires	Faible impact	Faible impact	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé	Impact élevé	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Déchets solides et ordures	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Sécheresses	Impact moyen	Impact élevé	☒	augmentation	☒	augmentation
Tempêtes et crues	Impact élevé	Faible impact	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

En abritant 70% de la population et les villes les plus attractives sur le plan économique, les vallées subissent une pression urbaine, au détriment des espaces agricoles et notamment herbagers. Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) régit l'urbanisation et les aménagements dans les zones soumises aux risques d'inondation. Les lits majeurs de la Somme et l'Avre sont concernés. Par ailleurs, le recul de l'élevage, accentué par un contexte économique défavorable, a pour conséquence un abandon des prairies alors soumises à un boisement spontané ou une mise en culture. L'érosion des sols sur les versants et les têtes de bassin cultivés et les exutoires des eaux pluviales débouchant dans les marais et étangs sont à l'origine d'un envasement des milieux aquatiques ainsi que d'une eutrophisation des eaux de surface. Les eaux souterraines alimentant la zone humide sont également contaminées par des polluants d'origine agricole et urbaine. De plus, l'impact des espèces exotiques envahissantes (Grande Jussie, Myriophylle hétérophylle) est important sur la qualité des milieux aquatiques et les usages (navigation...). Les fluctuations des niveaux d'eau ont pour conséquences, par assèchement, une minéralisation de la tourbe ou a contrario une eutrophisation par inondation. Ainsi, la gestion du canal et de la Somme canalisée interagit fortement avec les étangs et marais attenants : vecteur de dispersion d'espèces exotiques envahissantes, drainage ou alimentation des étangs, frai de poissons... Le projet de canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe traversera la vallée en amont, au niveau de Cléry/Somme, avec un pont canal et suivra ensuite le tracé du canal du Nord. Une vigilance particulière pour réduire l'impact de cet ouvrage est portée sur la conception du pont canal et sur la phase chantier qui devrait commencer en 2024. Des moyens sont développés pour maîtriser plus de foncier via les mesures compensatoires environnementales.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial	Ajout des beffrois d'Amiens, Abbeville et Corbie au dossier des beffrois des Hauts de France inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO		partiellement
Bien du patrimoine mondial	Cathédrale Notre Dame d'Amiens inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO		partiellement
Bien du patrimoine mondial	Inscription de onze sites funéraires et mémoriels de la 1ère Guerre mondiale sur le département de la Somme		partiellement
Bien du patrimoine mondial	Projet d'inscription UNESCO des "Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre"		partiellement

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	5 ZSC	FR2200355 - Basse vallée de la Somme de Pont-Rémy à Breilly;FR2200357 - Moyenne vallée de la Somme; FR2200356 - Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie; FR2200354-Marais et monts de Mareuil Caubert; FR2200359- Tourbières et marais de l'Avre;	entièrement
UE Natura 2000	ZPS	FR2212007 - Étangs et marais du bassin de la Somme	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Vallée d'Acon à La Chaussée-Tirancourt, Gland_marais de la Queue à Blangy-Tronville, marais de Génonville à Moreuil, grand marais à La Chaussée-Tirancour		entièrement
Réserve naturelle d'Etat	RN de l'étangs Saint Ladre à Boves		entièrement
Sites inscrits	1 site (Hortillonnages)		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1	ZNIEFF n°220013451-Vallée d'Acon à La Chaussée-Tirancourt/220013990-Marais de l'Avre de Gratibus à Moreuil/220030012-Marais des 3 vaches à Amiens/220320008-Marais de l'Avre de Moreuil à Thennes		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1	ZNIEFF n°22004994-Marais de vallée de Somme de Crouy-St-Piere à Pont-Rémy/22004992-Marais de vallée de Somme d'Eaucourt à Abbeville/22004996-Marais de la vallée de Somme d'Ailly/Somme à Yzeux/22005008-Méandres de la Somme de Voyennes		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1	ZNIEFF n°220320014-Méandres et cours de la Somme de Bray/Somme à Corbie/220320028-Marais de la vallée de la Somme entre Daours et Amiens//220320036-Cours de la Somme/220320038-Marais de Boves, Fouencamps et Thézy-Glimont		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2	ZNIEFF n° 220320034-Haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville/ 220320010- Vallée de l'Avre, des trois Doms et confluence avec la Noye		entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	PE 02 "Etangs et marais du bassin de la Somme"		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale ☐
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage ☐
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs ☐
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ☐
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion ☒
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs ☒
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels ☒

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées
Amélioration de la qualité de l'eau	Partiellement appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Proposées

Autre:

Les sites protégés par des mesures de protection réglementaires (réserve naturelle et Arrêté préfectoral de protection de biotope) totalisent 125 hectares sur 5 sites, les terrains appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres totalisent 223 ha et ceux du Département en espace naturel sensible atteignent 251 ha. Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France est le gestionnaire commun pour tous ces espaces et constitue à lui seul, en ajoutant les terrains communaux qu'il contractualise ou sur lesquels il est assistant à la gestion, 1 872 ha soit 13,7% du site Ramsar qui sont activement gérés et dotés de plans de gestion écologiques ou de notices. Par ailleurs, en raison des enjeux liés aux pratiques agricoles, plusieurs programmes de Mesures agro-environnementales Climatiques sont portés par le Département, la chambre d'agriculture, le CEN HDF ou l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB Somme-Ameva)... Les mesures proposées répondent aux cahiers des charges suivants : "Zones humides", "Natura 2000", "Eau" et Captages grenelle". De plus, la moyenne vallée de la Somme bénéficie d'un Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides (PMAZH) afin de maintenir des activités d'élevage extensif en fonds de vallées.

En tant que propriétaire et gestionnaire, le Département a réalisé le plan de gestion du fleuve Somme pour les 800 ha d'emprise du domaine fluvial départemental composé du canal et son halage, la Somme canalisée, la vieille Somme et ses annexes hydrauliques (fossés, bras-morts...).

Le site Ramsar est entièrement recouvert par deux Schémas de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SAGE) qui représentent 1/3 de la superficie du bassin Artois-Picardie et sont animés par l'EPTB-Somme-Ameva dans le cadre du Plan Somme. Le SAGE de la Haute Somme (1850 km²) a été validé par arrêté interpréfectoral du 15 juin 2017 et celui de la Somme aval et Cours d'eau côtiers (4530 km²) a été validé par arrêté préfectoral en date du 6 août 2019).

Enfin, le site Ramsar bénéficie, en son sein, du rayonnement d'une ville accréditée au titre de la Convention de Ramsar depuis 2018 : Amiens, dont la labellisation témoigne de l'engagement local en faveur de la préservation des zones humides.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? ☒ Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? ☒ Oui ☐ Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? ☐ Oui ☒ Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

La station scientifique de Blanquetaque, gérée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, est située sur le site Ramsar de la Baie de Somme, à proximité de l'extrémité aval du site. De nombreux échanges sont engagés et seront développés avec l'équipe scientifique. La maison du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime accueille des visiteurs, elle se situe sur la partie aval du site Ramsar, à Long. A l'Est, des réflexions sont menées pour l'aménagement d'une maison du canal et de la nature sur la Haute Somme.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? ☒ Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Qualité de l'eau	Proposé
Communautés animales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué

Au cours des XIXe et XXe siècles, la vallée de la Somme est devenue une région de référence de la préhistoire mondiale. Terrain privilégié de la recherche géologique et archéologique, c'est aussi un territoire d'expérimentation de la protection des sites préhistoriques en raison de leur valeur scientifique et de leur caractère hautement patrimonial. De nombreux suivis sont associés à ces projets.

Le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime couvre la partie ouest du site Ramsar. Il bénéficie d'une charte qui définit ce projet de territoire et ses objectifs.

Dans le cadre du plan de gestion national de l'anguille, le Département intervient en partenariat avec l'Agence de l'eau et la Fédération de pêche pour le Monitoring anguilles : suivi des stations passe piège (montaison) et des anguillères (dévalaison) sur le domaine départemental. La Fédération de pêche réalise également des suivis scientifiques sur le brochet. De plus, deux stations de vidéo-comptages ont été installées dans des passes à poissons sur le fleuve, à Long et à Amiens, fournissant de très nombreuses données sur les populations piscicoles.

Des recherches et des suivis sur la tourbe sont en cours dans le cadre du Plan Régional d'Action en faveur des Tourbières (PRAT) et de la thèse Archofen mené par l'Université Picardie Jules Verne.

Des suivis sur la qualité et la quantité de la ressource en eau (limnimétriques, piézométriques...) se mettent en place en différents points du site Ramsar. Le CEN HDF installe progressivement des dispositifs de suivis des niveaux d'eau (piézomètres ou échelles limnimétriques) afin de créer un réseau sur l'ensemble de la vallée.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

-ANTOINE P., FAGNART J.P., LIMONFIN-LOZOUET N., MUNAUT A.V., 2000 - Le Tardiglaciaire du bassin de la Somme : éléments de synthèse et nouvelles données (...). In: Quaternaire - Volume 11 - Numéro 2. Le Tardiglaciaire en France septentrionale. pp. 85-98.

-COMMECY X. (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C., 2013 - Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'Avocette 37(1), 352 p.

-DREAL Picardie, Biotope, 2009 - Étude préalable à la mise en place de plans de conservation des mollusques de la directive « Habitats » et protégés au titre de l'arrêté du 23 Avril 2007 en Picardie.

-EPTB AMEVA., 2012 - Document d'objectifs Natura 2000 – FR2200354, FR2200355, FR2200356, FR2212007. 297 p.

-FRANCOIS R., PREY T. & HAUGUEL J.-C. (coord), 2012 - Guide des végétations des zones humides de Picardie. CBN Bailleul, 656 p.

-DUHAMEL F., & HENDOUX F., 2005 - Plantes protégées & menaces de la région Nord/Pas-de-Calais. CBNBI, 433 p.

-HAUGUEL J.-C. & BOREL N. (coord), 2006 - Plantes protégées de la région Picardie. CBNBI, 120 p.

-HAUGUEL J.-C., 2010 - Evolution de la flore et des habitats des tourbières depuis le XIXe siècle. L'écho des tourbières, 18 : 4-5

-HAUGUEL J.-C., LEVY V., PREY T. & WATTERLOT A., 2013 - Patrimoine naturel de Picardie, Les plantes sauvages, de la découverte à la préservation. CBN Bailleul. 28 p.

-HAUGUEL, J.-C. & TOUSSAINT, B. (coord.), 2012 – Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°4c – juin 2012. CBNBI. I-XIX ; 1-74.

-IZEMBART H. & LE BOUDEC B., 2005 - Le canal de la Somme : un ouvrage d'art comme invitation à découvrir le paysage. 302 p.

-LEBRUN J. & FRANCOIS R. (Coord.), 2014 – Inventaire et cartographique des tourbières de Picardie – Phase 1 : méthodologie et premier test en moyenne vallée de la Somme – CENP-CBNBI. 186 p.

-LEBRUN J. & FRANCOIS R. (coord.), 2015 - Inventaire et cartographique des tourbières de Picardie – Phase 2 : rapport des activités 2014-2015 - CENP-CBNBI. 75 p.

-LEVY, V. & al., 2015 - Plantes exotiques envahissantes du nord-ouest de la France, 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. CBNBI. 140 p.

- GARCIA C., ANTOINE P., BRASSEUR B., 2022 - Les séquences tourbeuses des fonds de vallées du bassin de la Somme (France) : historique des recherches, diversité des concepts et perspectives, Quaternaire [En ligne], vol.33/1 | 2022, mis en ligne le 09 octobre 2023, consulté le 23 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/quaternaire/16574> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaternaire.16574>

Elements bibliographiques complémentaires dans les documents additionnels.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<2 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<1 fichier(s)>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<1 fichier(s)>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<11 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Vallée de la Somme à l'aval d'Amiens (Département de la Somme, 15-10-2014)



Etangs de la Haute Somme depuis les hauteurs de Frise (Département de la Somme, 15-07-2015)



Vallée de la Somme et canal entre Amiens et Abbeville (Département de la Somme, 15-06-2014)



Belvédère de Frise au-dessus des étangs de la Haute Somme (Département de la Somme, 01-06-2015)



Etangs et belvédère de Cléry/Somme (Département de la Somme, 03-02-2016)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2017-12-18